67480
SDT

COMMUNE DE VILLARS-SAINTE-CROIX

PLAN GENERAL D'AFFECTATION

Approuvé par la Municipalité de Villars-Sainte-Croix dans sa séance du : 14 août 2006

Le Syndic : Georges Cherix — Le Secrétaire : David Golay

Soumis à l'enquête publique du : 21 mars au : 19 avril 2007

Le Syndic : Georges Cherix — Le Secrétaire : David Golay

Adopté par le Conseil Général de Villars-Sainte-Croix dans sa séance du : 07 FEV. 2008

Le Président : — La Secrétaire :

Approuvé préalablement par le Département compétent

Lausanne, le : 11 MAI 2009

Le Chef du Département :

Mis en vigueur le : 22 FEV. 2010

GEA Vallotton et Chanard **SA** - architectes - urbanistes FSU - 28, Rue de Bourg - CH - 1003 Lausanne
Groupe d'Etude en Aménagement du territoire - planification et mobilité urbaine - Tél. 021 310 01 40

Villars-St-Croix_PGA_V5_adoption_CG.mcd

LEGENDE

- (1) Zone du village (voir plan éch. 1:1'000)
- Zone de villas A
- Zone de villas B
- Zone d'habitat collectif
- Zone industrielle
- Zone d'utilité publique
- Zone intermédiaire
- Zone de verdure
- Rideaux d'arbres
- Zone agricole
- Zone agricole protégée

- Aire forestière
- Secteur faisant l'objet de la délimitation de lisière à l'échelle 1:1'000
 - [I] "Les Dalles" (9 février 2006)
 - [II] "Mont-de-Faux" (11 février 2005)
- Limite des 10 m. à la lisière forestière

- Limite du territoire communal

Zone à occuper par plan spécial:

- (4) PPA "En Coulaye" (en cours d'approbation)

Zone régie par plan spécial:

- (3) Plan partiel d'affectation "Relais Fleuri" (légalisé le 11.12.2003)
- (2) Plan partiel d'affectation "La Vignettaz" (légalisé le 13.09.2000 et addenda approuvé le 21.08.2003)
- (5) Plan partiel d'affectation "La Pierreire" (légalisé le 14.10.1997)
- (6) Plan d'extension partiel "En Fara" (légalisé le 09.01.1974 et addenda approuvé le 09.11.2001)
- (7) Plan d'extension partiel "En Fornache" (légalisé le 26.10.1977)

A titre indicatif:

- Vignes

